

Pascaline GIORDANO
270, route de Cannes
06130 GRASSE

06 22 94 12 26

VILLE DE GRASSE
COURRIER ARRIVE LE

27 AVR. 2018

SERVICE URBANISME

284

Monsieur le Commissaire Enquêteur
Service Urbanisme
Espace Roure
57, avenue Pierre Sémard

06130 GRASSE

Grasse, le 27 avril 2018

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je suis propriétaire des parcelles cadastrées section DV 370, 449, 453, 455, 501, 502, 503, 504 et 505
Sises quartier du Santon, 270 route de Cannes 06130 GRASSE.

A la lecture des documents formant le futur PLU je remarque deux points qui me paraissent être une erreur manifeste d'appréciation.

1 Sur le zonage :

Ma propriété à été classée pour partie en zone 1 AU-Ga et pour le reste en 2 AU..
Or à la vue du plan de zonage et de la réalité du terrain le découpage ne paraît pas adapté.

En effet les parcelles 370, 453, 455 et 502 devraient être dans le même zonage car elles sont sur le même versant et contigües à la route de Cannes, or elles sont classées dans deux zonages différents.

Un reclassement de ces parcelles en zone 1 AU-Ga s'avère nécessaire.

2- Sur la bande « espace vert protégé à conserver ou à créer »

Sur ma propriété je constate que d'une part une bande de terrain devra être cédée pour le transport en site propre, et d'autre part une bande « **d'espace vert à créer** » est prévue sur une largeur très importante.

Département :
ALPES MARITIMES

Commune :
GRASSE

Section : DV
Feuille : 000 DV 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 27/04/2018
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

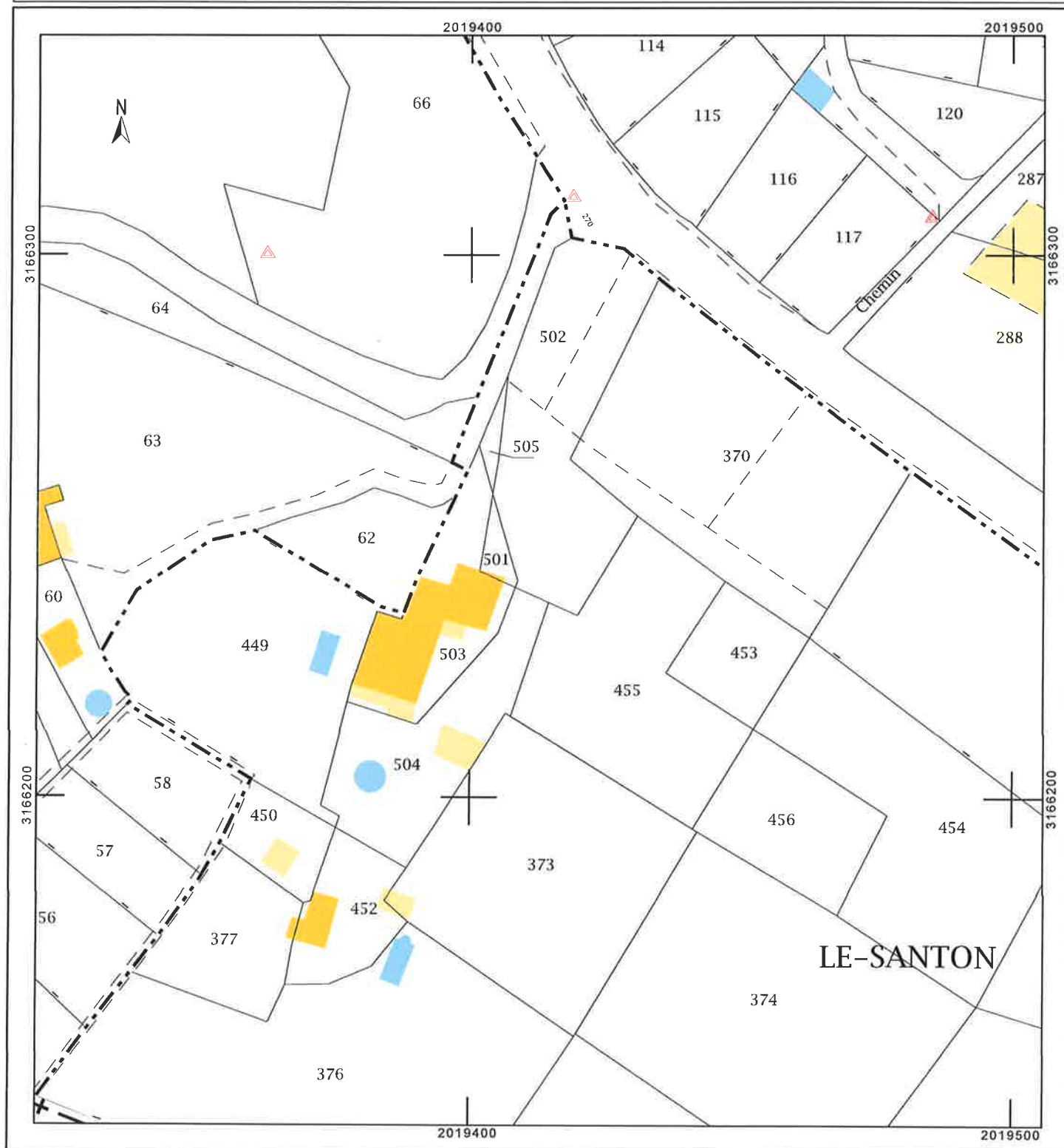
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

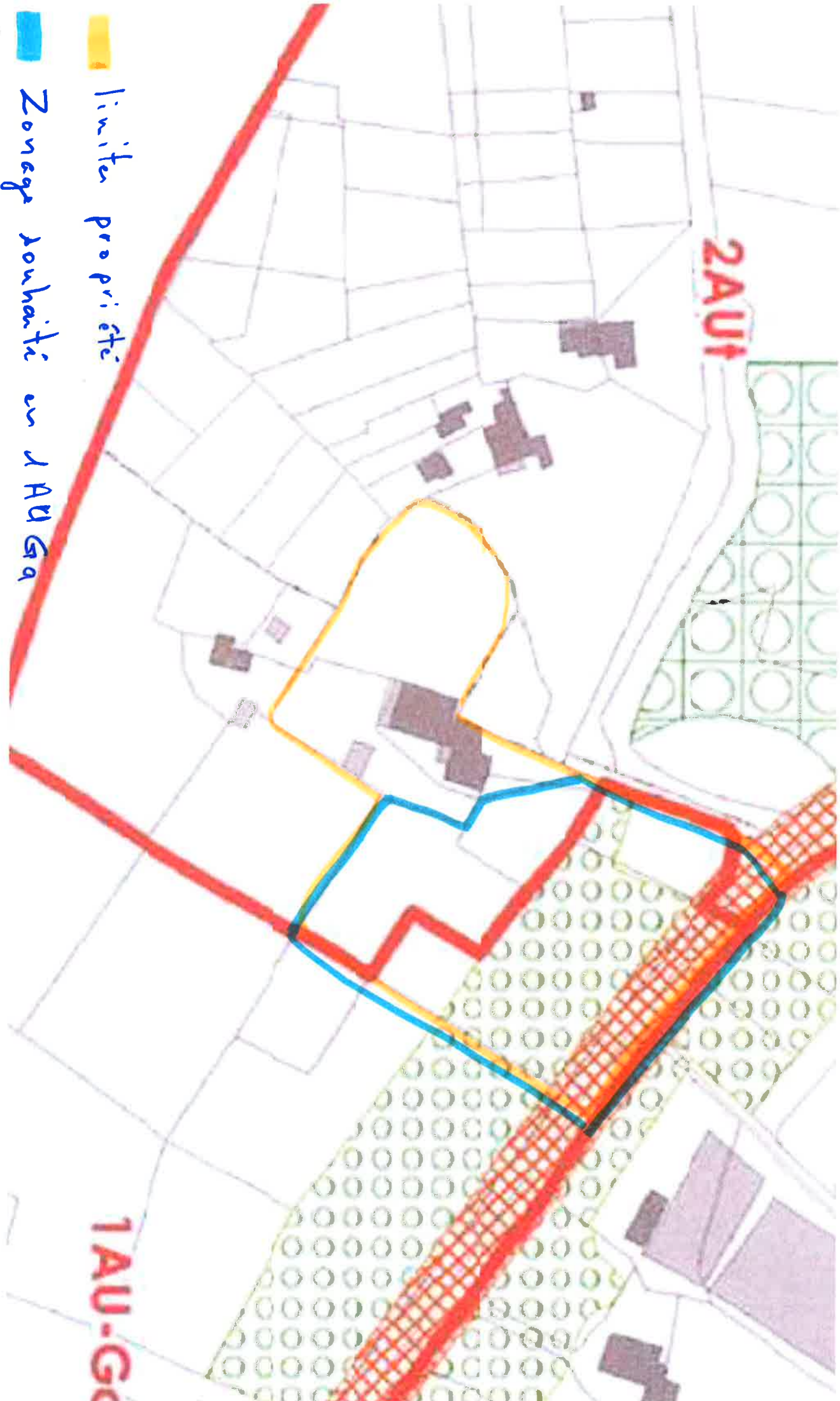
Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
GRASSE
Centre des Finances Publiques 29
TRAVERSE DE LA PAOUTE 06131
06131 GRASSE CEDEX
tél. 0493403601 -fax
cdif.grasse@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Pascalie Sioukand - 270 Route de Cannes - 06130 - Grasse



limites propriete

Zonage souhaité en 1 AU G9

2AUT

1AU-G

Ces deux espaces représentent plus d'un quart de la surface totale de la propriété.

Je constate par ailleurs que mon premier voisin est soumis à la même règle, ce qui n'est le cas des voisins suivants qui eux sont soumis à un espace planté quatre fois inférieur au mien, voire à aucun espace planté en zone UG c2.

Je pense qu'il s'agit là d'une erreur manifeste d'appréciation, et je vous demande de bien vouloir ramener cet espace à planter à une largeur raisonnable, entre 5 et 10m.

15m?

En conclusion je vous invite à bien vouloir prendre en compte mes observations, qui ne vont pas à l'encontre de la philosophie du futur PLU, mais à son amélioration.

Je vous prie de croire, Monsieur le Commissaire enquêteur, en l'expression de mes sentiments respectueux.

Pascaline GIORDANO



PJ : extrait cadastral

Extrait du plan de zonage